

**LA DYADE CAMEROUNO-NIGÉRIANE, «LE PARADOXE
DE LA POULE AUX ŒUFS D'OR»: ENTRE ESPACES D'OPPORTUNITÉS
ET SPHERES DE LITIGES (1885-2008)**

*Willy Didié Foga Konefon**

Résumé

Cet article propose une réflexion sur la complexité et l'ambiguïté de la notion de frontière en Afrique subsaharienne à partir d'un exemple précis sur la dyade Cameroun-Nigéria. Le discours dominant de plusieurs travaux des universitaires a montré l'arbitraire colonial et l'artificialité des frontières comme source de l'instabilité socio-politique du continent. En fait, la factualité historique des frontières africaines nous indique une antinomie et une nouvelle relecture épistémologique des frontières en Afrique. Au-delà des frontières «digitale» et «analogique» imposées par la Grande-Bretagne et l'Allemagne au lendemain de la «fièvre de la carte» à la conférence de Berlin en 1885, les populations transfrontalières entre le Cameroun et le Nigéria ont exprimé leur négation en percevant toujours cet espace comme un lieu d'opportunité. De 1960, date d'indépendance des deux États voisins, jusqu'en 2008 date de la résolution finale par les Nations Unies sur le conflit de la presqu'île de Bakassi, cette zone bordière a contrasté avec les soubresauts économiques et socio-politiques des deux pays. Elle est demeurée une ressource capitale. Toutefois, ses ressources ont attiré de la criminalité transfrontalière et des disputes entre les deux États.

À partir des sources primaires, secondaires et enquêtes menées sur le terrain de 2007 jusqu'en 2013, nous avons privilégié la méthodologie historique: la confrontation des sources collectées, la critique et l'interprétation. Le dessein de cette communication est de faire une "archéologie" de la notion de frontières, de retracer l'orogénèse entre le Cameroun et le Nigéria et de montrer comment cette zone bordière a été une ressource et un espace cristallisant certains litiges. Les résultats escomptés de cet article indiquent que cet espace n'est pas vénéneux pour les populations transfrontalières mais, c'est plutôt les convoitises de ces ressources et les nationalismes qui s'y créent autour, qui sont à l'origine des mésententes entre le Cameroun et le Nigéria.

Mots clés: *dyade, espaces d'opportunités, litiges, Cameroun-Nigéria, ressource*

Introduction

L'année 1960 marque l'âge d'or des indépendances de l'Afrique subsaharienne. Le continent noir sort des années séculaires d'humiliation et d'abjection dues à la traite négrière et à la colonisation. Cette euphorie de la liberté se heurte très rapidement à des nouveaux maux à savoir: le sous-développement, le néocolonialisme, les conflits et crises frontalières entre certains pays africains. L'Afrique peine à assumer son héritage colonial dans un monde bipolarisé et mondialisé. La gestion des frontières héritées du colonisateur fut à l'origine de la pomme de discorde dans les cercles concentriques des leaders et intellectuels. À propos des frontières africaines, deux thèses s'affrontent.

D'une part, les frontières africaines sont perçues par certains auteurs comme des créations coloniales. De ce point de vue, le tracé des frontières africaines serait arbitraire car, il a séparé douloureusement des ethnies, des peuples qui vivaient jadis dans la même aire géoculturelle et partageaient certaines affinités culturelles et linguistiques. Ce tracé fut

* Doctorant en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I (Cameroun), e-mail: willydidie@yahoo.fr / fogawilly@yahoo.fr

à l'origine de la balkanisation du continent et générateur d'effets négatifs multiples¹. Certains intellectuels africains se sont prononcés en faveur de la révision de ces frontières héritées de la colonisation. Ils pensaient qu'il fallait un «deuxième congrès de Berlin», car ces frontières portaient en elles même des germes belligères pouvant déstabiliser le continent à tout moment. D'ailleurs à titre illustratif, Wole Soyinka a qualifié l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) de traîtresse et estimé que les Africains devraient s'asseoir munis d'une équerre et d'un compas pour redessiner les frontières des nations africaines². Par la suite, l'historien burkinabé, Joseph Ki-Zerbo, il écrivit que Les frontières africaines actuelles étaient allogènes, belligères folles, délirantes et schizophrènes³. Elles étaient une exportation de paradigme et aussi de lignes imaginaires matérialisées par les vainqueurs européens manipulant des longitudes, des latitudes, des parallèles dans le dépeçage d'un continent battu et abattu⁴. Bien plus, elles furent à l'origine des conflits sanglants entre États africains particulièrement les deux conflits qui ont opposé le Mali et le Burkina-Faso⁵. Avec la revivification des crises frontalières que l'Afrique a connues au milieu des années 1970 jusqu'à la décennie des années 1990, le juriste kenyan Makau Wa Mutua a redessiné une nouvelle carte géopolitique africaine de 15 Etats, qu'il a publié en 1994 dans un journal américain dénommé le Boston Globe⁶. L'O.U.A créée en 1963 érigea en dogme le principe de l'intangibilité des frontières issues de la colonisation au sommet du Caire en 1964. Autrement dit, elle leur accorda une «sacralisation».

D'autre part, certains auteurs⁷ estiment que les frontières internationales africaines sont une ressource, le veau d'or de l'intégration par le «bas» et les espaces d'opportunités qui contrastent avec l'atonie économique des pays d'Afrique.

Dès lors, l'étude sur le cas de la dyade camerouno-nigériane dans cette réflexion aborde des questions suivantes: en quoi cette frontière est génératrice d'un paradoxe? Quelles sont les mamelles nourricières des ressources et des frictions au niveau de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria? Les disputes sur les zones bordières et l'essor de la criminalité transfrontalière aux confins du territoire du triangle national avec le Nigéria

¹ A. Mbembé, *À la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique*, in B. Antheaume et al., *Le territoire est mort Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005, pp. 47-78.

² A.I. Asiwaju, *Fragmentation ou intégration: quel avenir pour les frontières africaines?*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle*, Paris, 2005, pp. 73-84.

³ J. Kizerbo, *Frontières et paix: quelques considérations méthodologiques liminaires*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique...*, pp. 85-90.

⁴ *Ibidem*.

⁵ *Ibidem*.

⁶ A.I. Asiwaju, *Fragmentation ou intégration...*, pp. 73-84.

⁷ À cet effet, nous pouvons citer quelques auteurs comme, Verkijika Fanso, *Transfrontier relations and resistance to Cameroon-Nigeria colonial boundaries 1916-1945*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé, 1982; C. Roncière, *La frontière à l'épreuve du temps et de l'espace Ouest-africain*, Paris, L'Harmattan, 1998; A.I. Asiwaju, *Fragmentation ou intégration...*, pp. 73-84; E. Sourna Loumtouang, *Les borderlands en Afrique: état, enjeux et défis pour le désamorçage des frontières coloniales et l'intégration africaine (1960-2010)*, communication présentée à la XIII^e Assemblée générale du CODESRIA: L'Afrique et les défis du XXI^e siècle du 5 au 9 décembre 2011, Rabat, Maroc.

ne sont-ils pas la résultante d'une déficience de l'encadrement de l'État camerounais de ses périphéries frontalières?

Ainsi, pour mieux mener cette réflexion, notre analyse se structure en deux grandes parties suivantes. La première porte sur l'«archéologie» du concept de frontières, en jetant un faisceau de lumières sur la protogenèse de la frontière camerouno-nigériane. La seconde, nous indique en quoi cette frontière est demeurée une ressource capitale pour les populations transfrontalières des deux pays, des acteurs commerciaux nationaux et transnationaux mais aussi un ferment qui a attiré la criminalité transfrontalière et de disputes entre le Cameroun et le Nigéria.

I. Des frontières précoloniales aux frontières occidentales: aux origines de la dyade entre le Cameroun et le Nigéria (1885-1961)

Avant de traiter la question de fond sur la formation historique de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, nous pensons qu'une analyse préalable sur les significations multiples de la notion frontière est d'une importance capitale. C'est une notion nébuleuse et une construction sociale qui a évolué dans le temps et par conséquent elle mérite une nouvelle relecture.

1. «archéologie» de la notion des frontières

Elles sont désignées par les vocables divers respectivement par les auteurs suivants: J.O. Igué «périphéries nationales», J.P. Raison «régions informelles», E. Grégoire et P. Labazee «espaces d'échanges réels» et de D. Bach de «régionalisme transétatique»¹. D'après le géographe français M. Fourcher, la frontière est perçue comme une discontinuité géopolitique à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire². La symbolique renvoie à l'appartenance à une communauté politique inscrite dans un territoire qui est le sien; il a trait à l'identité et par conséquent désigne le rapport à l'autre, le voisin ou l'ennemi³. C'est l'enveloppe continue de l'ensemble spatial d'un État⁴. Sur ce point, il désigne les frontières sous l'appellation de dyade qui désigne la limite commune entre deux États contigus⁵. Autrement dit, les frontières sont des lignes de partages des souverainetés, elles enveloppent par une délimitation suivie d'une démarcation sur le terrain au moyen des bornes et autres outils physiques ou électroniques de séparation des territoires régis par une souveraineté étatique et formant le cadre de l'attribution et de la transmission d'une nationalité, d'une citoyenneté comme lien juridique d'un État à sa population constitutive⁶.

En ce qui concerne Tomke Lask et Winkin Yves, la frontière est appréhendée comme une barrière et un filtre. Elle contient autant qu'elle repousse⁷. Ils précisent que, la frontière «interne» contribue à la définition de la communauté, elle désigne au

¹ Nous avons emprunté toutes ces expressions dans l'article de K. Bennafla, *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier en Afrique Centrale*, in "Politique africaine", n° 73, 1999, pp. 25-49.

² M. Fourcher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991, p. 38.

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Idem, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007, p. 8.

⁶ *Ibidem*.

⁷ Tomke Lask et al., *Avant-propos: frontières visibles/frontières invisibles*, in "Quaderni", n°27, 1995, pp. 59-64.

renforcement de son identité ou de son intégration: «Ici on est chez nous»¹. Tandis que, la frontière «externe» signifie aux «autres» qu'ils sont dehors et qu'ils ne pourront pénétrer à l'intérieur que sous certaines conditions². En d'autres termes, juridiquement la frontière est «digitale» parce qu'elle est palpable, mais dans les faits, elle est «analogique»³, d'où ils désignent la frontière comme à la fois visible et invisible, tangible et insaisissable sur les murs et dans la tête, fixée au sol et ancrée dans l'Histoire⁴.

Dans cette réflexion, nous allons associer la frontière aux notions dyade, périphéries frontalières et confins des territoires nationaux. Elles sont le produit des artefacts historiques qui s'appuient sur des éléments naturels pour délimiter territorialement les souverainetés de deux États voisins ou de plusieurs pays voisins et par conséquent, Elles rassemblent, unissent et permettent de distinguer des autres.

De cette brève étude conceptuelle, il convient à présent d'analyser la façon dont on percevait les frontières en Afrique antécoloniale par rapport au modèle occidental.

2. Des frontières plurielles en Afrique au modèle occidental

L'Afrique ancienne connaissait bel et bien la notion de frontière avant l'arrivée des Européens sur leur sol. De ce fait, elle peut être considérée comme un moteur et produit de l'Histoire africaine à plusieurs niveaux, en ce sens qu'elle a joué plusieurs rôles dans ces sociétés, notamment politiques, économiques et socio-religieuses. Les frontières n'avaient pas les mêmes perceptions que celles imposées par l'Occident à la fin du XIXe siècle. Dans l'Égypte ancienne, on peut lire d'après les hiéroglyphes l'ambition des premiers souverains de dépasser les frontières des nomes (territoires) afin de réunir la double couronne du Sud et du Nord, et d'établir une frontière avec les peuples du désert occidental et oriental, ainsi qu'avec les peuples de la mer⁵. Bien évidemment, en Afrique ancienne, la reconnaissance des frontières s'appuyait sur l'écologie ou encore sur l'oro-hydrographie. Les limites des frontières dans l'Afrique ancienne se fixaient sur les éléments naturels: montagnes, collines, fleuves, forêts⁶. Il est important de noter que la frontière s'étirait ou se contractait au gré, des mobilités des personnes, de l'intensité et la régularité des échanges commerciaux, des conquêtes militaires, religieuses et des ambitions hégémoniques de certains monarques ou souverains africains. À titre illustratif, les chefferies Bamiléké et du royaume Bamun du XVIe au XIXe siècle nous révèle que c'est l'omniprésence du phénomène guerrier pour le contrôle de l'espace qui a été très souvent à l'origine du tracé de leurs délimitations territoriales⁷. Autrement dit, leurs frontières faisaient l'objet des remaniements incessants, car elles étaient soit rétractives ou expansives en fonction de leur potentiel militaire et de leur poids démographique⁸. En ce

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

⁴ *Ibidem.*

⁵ J. Kizerbo, *Frontières et paix: quelques considérations méthodologiques liminaires*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique...*, pp. 85-90.

⁶ *Ibidem.*

⁷ Bah, *Frontières, guerre et paix dans l'Afrique précoloniale: l'exemple des chefferies Bamiléké et du royaume Bamun dans l'Ouest-Cameroun*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique...*, pp. 145-158.

⁸ *Ibidem.*

qui concerne notre cas d'étude, la frontière avait des significations multiples. De la même manière, elle pouvait être comprise comme un espace unissant communautés culturelles qui partageaient une même langue, une même autorité politique et religieuse. À propos, Fanso nous renseigne que:

*The ethnic factor also implied – that the traditional African boundary had together in one territory and under one authority a linguistically and culturally unified ethnic group of chiefdom, notwithstanding the spill – over population from neighbouring states. Such a unified group might, for purposes of local or lineage administration, be divided into small units, or be completely ruled intact by a strong centralised authority*¹.

L'exemple de la communauté des Ejaghams qui chevauche les confins du territoire camerounais vers la région du Sud-Ouest à la périphérie frontalière Nigéria vers la région de l'Est est assez illustratif. Bien avant la colonisation, il n'existait aucune frontière entre les Ejaghams du Nigéria et ceux du Cameroun. Cet espace était une zone de fusion culturelle, de contacts et d'échanges économiques. Ce peuple avait pour dénominateur commun l'itinéraire migratoire, l'histoire, la langue et la religion. Les chefs religieux des Ejaghams qui se trouvaient au Nigéria précolonial se déplaçaient aisément vers le territoire de leurs pairs qui se trouvaient vers la région du futur territoire, que les Allemands allaient appeler plus tard Kamerun².

Dans le même ordre d'idée, les peuples transfrontaliers qui se retrouvent actuellement à la lisière de cette frontière et principalement vers la partie septentrionale du Cameroun et la zone du lac Tchad percevaient également la frontière comme un cercle de communion de contacts, d'échanges économiques et de coopération diplomatique. À ce titre, Fanso écrit que:

*The groups inhabiting any portion of both sides of the Cameroon-Nigeria borders, from the gulf of Guinea to lake Chad, had formed themselves, as it were, extended culture communities or areas of close transaction and interaction and constant interchange and diffusion of customs and practices for a very long time before the advent of colonialism. Interactions through diplomatic relations, gifts, exchanges, trade, movements, marriages, social customs, institutions and material culture become a social traditions that was used to cement alliances and friendships in the region*³.

En Afrique précoloniale, la notion de zonalité était plus en vigueur que celle de la linéarité car, les frontières s'apparentaient à des limites culturelles et mentales mais aussi à des scissions naturelles (frontières naturelles)⁴. C'est la colonisation qui introduisit la

¹ V. Fanso, *Transfrontier-relations and resistance to Cameroon-Nigeria...*, p. 10.

² Pour étayer notre analyse, nous pouvons prendre comme exemple le cas de la plus haute autorité traditionnelle des Ejaghams, Ntoé Eka qui se trouvait dans la vile de *Big Kya* dans le vieux calabar (Nigéria). À chaque fois, qu'il fallait faire des rites et sacrifices aux divinités et à leurs ancêtres communs; ils se déplaçaient vers Mbabong dans la case de ses ancêtres dans l'actuel subdivision administrative de Manyu dans Sud-Ouest du Cameroun. Cf. V. Fanso, *Transfrontier-relations and resistance to Cameroon-Nigeria...*, pp. 15-17.

³ V. Fanso, *Interrelationships and movements in the border zone before and after the imposition of the Cameroon-Nigeria boundary*, in C. Dubois et als., *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmatan, 2000, pp. 359-372.

⁴ E. Sourna Loumtouang, *Les frontières dans le lac Tchad: une notion ignorée ou contestée?*, in "Revue d'histoire de l'Université de Sherbrooke", vol. 4 no 2, 13 janvier 2014, mis en ligne en 2014, consulté le 15 mars 2015, <http://www.rhus.info/?articles=les-frontieres-dans-le-lac-tchad-une-notion-ignorée-ou-contestée>.

notion de linéarité. Cette dernière apporta des profondes modifications et turbulences sur la notion de frontière des sociétés traditionnelles africaines.

La conférence de Berlin convoquée par le chancelier allemand Otto Von Bismarck du 15 novembre 1884 au 25 février 1885 fut décisive dans la balkanisation de l'Afrique et le tracé de ces frontières actuelles. Les articles 34 et 35 de l'acte de ce congrès qui matérialisaient «*l'occupation effective*» des territoires africains et la division de l'Afrique en «*Sphères d'influences européennes*»¹ marquaient l'accélération de la course au clocher ou du «*scramble of Africa*»². À la «règle, au compas» et au prix des âpres négociations diplomatiques entre puissances occidentales, les frontières africaines furent dessinées et imposées sans l'assentiment des Africains. La territorialité coloniale avait brisé l'organisation spatiale intérieure constituée de «réseaux étendus de parentés, de groupes appartenant à la même communauté marchande ou religieuse, de marchés hebdomadaires, de villes»³. À titre illustratif, on peut évoquer les Isangélé qui parlent les langues ekoï, efiks et ibibios qu'on retrouve dans l'arrondissement d'Isangélé au Cameroun et dans les localités d'Oron et Annoto au Nigéria qui furent partagés aléatoirement entre ces deux pays par l'Allemagne et la Grande-Bretagne⁴. Cette méprise occidentale vis-à-vis des Africains n'est pas une occasion de souligner que ces frontières africaines imposées étaient arbitraires. Bien qu'elles aient douloureusement déchiré les ethnies, les tribus, les clans ou des groupes humains et des aires linguistiques homogènes de part et d'autre d'une frontière et bouleversé leur mode de vie culturel. En effet, aucune frontière dans le monde n'est arbitraire. À propos de cette factualité historique, l'historien camerounais Achille Mbembé écrit:

(...) Dans une large mesure, toute frontière relève d'une convention. En dehors de cas flagrants de découpages hasardeux, les frontières dessinées par la colonisation prennent, pour certaines d'entre elles, appui sur des bornes naturelles, à l'exemple des côtes, des rivières ou des chaînes de montagne. D'autres encore sont le produit de négociations diplomatiques ou de traités de cession, d'annexion ou d'échange entre puissances impériales. D'autres prennent en considération les vieux royaumes⁵.

La particularité de cette imposition des frontières au modèle occidental en Afrique résidait dans le fait que, celles-ci répondaient à des nouvelles fonctions. Elles avaient une fonction légale ou de régulation (définition d'une aire territoriale à l'intérieur de laquelle le droit positif d'une communauté politique...); une fonction fiscale (surveillance des biens et des hommes) et une fonction de contrôle militaire et idéologique⁶. Dans le même ordre d'idées, la géographe française Karine Bennafla indique que:

Le mode de territorialité imposé par les Européens induit le maintien des personnes au sein d'un espace, cadre du contrôle et de la souveraineté de l'État. Ainsi, l'une des principales tâches de l'administration coloniale a consisté à regrouper et stabiliser les

¹ Godfrey N. Uzoigwé, *Partage européen et conquête de l'Afrique: Aperçu général*, in *Histoire Générale de l'Afrique, l'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, vol. II, Unesco / Nea, Paris, 1987, pp. 39-65.

² J.S. Canale, *La conférence «Africaine»...*, pp. 133-162.

³ K. Bennafla, *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier...*, pp. 25-49.

⁴ Mfegué cité par W.D. Foga Konefon, *Le Cameroun et la question de l'immigration nigériane: 1963-2008*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p. 39.

⁵ A. Mbembé, *À la lisière du monde. Frontières, territorialité...*, 2005, pp. 47-78.

⁶ P. Guichonnet et al., *Géographie des frontières*, Paris Vendôme, Presses Universitaires de France, 1974, pp. 49-53.

indigènes pour les soumettre à l'impôt, symbole même de leur assujettissement. La «fixation» des ethnies opérée par le biais d'une dénomination rigide fut le fait d'une administration hantée par le souci de répertorier, de classer et d'ancrer dans le territoire colonial ses administrés¹.

Le nouveau découpage spatial relatif à la dyade camerouno-nigériane fut la résultante de nombreux accords signés entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

3. «crayons, équerres, compas» et négociations diplomatiques de l'entreprise coloniale pour le croquis de la dyade camerouno-nigériane (1884-1961)

La démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria remonte au lendemain de la conférence de Berlin. Elle s'est faite par de nombreux accords entre les puissances colonisatrices (Allemagne, Grande-Bretagne et la France). Nul ne doute que l'Allemagne fut la première puissance coloniale à annexer le Cameroun en 1884. Cette annexion courrouça les Anglais, parce qu'ils eurent la possibilité de le faire avant les Allemands. Les chefs de la côte camerounaise à savoir les Duala envoyèrent des pétitions afin de réclamer une annexion de leur territoire par les Anglais². Les nombreuses tergiversations de l'Angleterre permirent à l'Allemagne d'annexer le Cameroun. Les Anglais virent leurs vieux-rêves de faire de la côte comprise entre le fleuve «*cross-river*» et le fleuve Cameroun leur colonie ne plus se réaliser³. Par conséquent, ils utilisèrent tous les moyens: protestations officielles, l'incitation des populations indigènes à se révolter contre les Allemands pour les empêcher de ne plus étendre leur zone d'influence au delà du fleuve Bimbia et de faire que le mont Cameroun reste dans leur domaine⁴. La Grande-Bretagne déjà fortement installée au Nigéria voulait étendre son territoire jusqu'aux côtes camerounaises. Pour mettre fin à sa rivalité et délimiter ses zones d'influences, elle eut lieu depuis le mois de juillet 1884 jusqu'au début de l'année 1885 entre ses deux gouvernements un échange de notes, parfois aigre-douces qui finirent par dissiper tous les malentendus⁵. C'est ainsi que, les négociations entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne aboutirent au tracé de la frontière internationale entre le Cameroun et le Nigéria.

Sectionnée du bassin du Lac Tchad à la presqu'île de Bakassi, la frontière Cameroun-Nigéria a été établie par de nombreux traités ou accords internationaux. Le tout premier accord signé entre l'Allemagne et l'Angleterre relatif à cette frontière fut celui qu'on peut dénommer les accords anglo-germaniques du 29 avril au 16 juin 1885.

L'aboutissement de ces accords s'est fait au prix d'âpres négociations entre Lord Grand ville et le Comte Herbert de Bismarck. Elles furent résumées dans une note du ministre anglais au Comte Münster, ambassadeur de l'Allemagne à Londres en date du 29 avril 1885⁶. La section délimitée commençait sur la côte de l'océan Atlantique et se terminait à un point de la rive du vieux Calabar appelée «*rapids*». Par conséquent, la Grande-Bretagne s'engageait à ne pas acquérir de territoires, à ne pas accepter de protectorats et à ne pas entraver l'extension de l'influence allemande dans la partie littorale

¹ K. Bennafla, *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale...*, pp. 25-49.

² V.J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, pp. 13-18

³ A. Owona, *La naissance du Cameroun 1884-1914*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 55-56.

⁴ *Ibidem*.

⁵ *Ibidem*.

⁶ L. Kouam, *La dynamique historique du Cameroun 1884-1961*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1979, p. 18.

du Golfe de Guinée, et vers l'intérieur de terres, dans les districts se trouvant à l'Est de la ligne suivante:

À la côte, la rive droite du Rio-Del-Rey, ayant son embouchure entre 8°42 et 8°46 longitude Est de Greenwich; vers l'intérieur, une ligne suivant la ligne droite du Rio-Del-Rey depuis cette embouchure jusqu'à sa source, de là se dirigent vers la rive gauche de la rivière du vieux Calabar ou Cross-River, et se terminant, après avoir coupé cette rivière à un point situé vers 9°8 de longitude Est Greenwich marqué par le mot «Rapids» sur la carte de l'amirauté anglaise¹.

Il faut noter que l'Allemagne s'était engagée à respecter les mêmes clauses que la Grande-Bretagne, précisément, à ne pas traverser l'extension de l'influence anglaise dans la partie du littoral du Golfe de Guinée se trouvant entre la rive droite du Rio-Del-Rey telle qu'il est évoquée ci-dessus². Par ce traité, la Grande-Bretagne prenait dans son escarcelle coloniale, la mission de Victoria située dans la baie d'Ambas bien qu'étant dans le Kamerun.

La mission de Victoria et la localité de Victoria devenaient une portion du territoire anglais. Face à ces inquiétudes, dans une seconde négociation entre les Allemands et les Britanniques, les Anglais se proposèrent de céder la localité de Victoria aux Allemands. Les négociations pour l'échange de Victoria furent menées entre la société de Mission Baptiste de Londres et la Mission Allemande de Bâle. La Mission Baptiste demanda 4700 livres au gouvernement allemand parce que c'était elle qui l'avait fondée. La Mission réduisit le chiffre à 4.000 livres pour la Mission de Bâle³. Un échange de notes qui a eu lieu le 27 et 31 janvier 1887 aboutit au transfert officiel de la localité de Victoria de l'Angleterre à l'Allemagne⁴.

Un deuxième accord fut conclu du 27 juillet au 2 août 1886, entre Lord Rosebery et le comte Hatzfeld prolongeant la frontière occidentale du Cameroun vers le lac Tchad. Cette section commençait au: «point terminal de la ligne primitive sur le vieux Calabar ou *Cross-River*, en diagonale, jusqu'à la rive droite de la Bénoué à l'Est de Yola»⁵.

Ainsi, la ville de Yola était restée dans la sphère d'influence britannique, parce que les commerçants anglais étaient installés dans ce territoire depuis novembre 1885. Cette section «*Atlantique-Rapids-Yola*» fut soumise à une révision. Le 15 novembre 1893, un traité fut signé entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Il précisait la frontière occidentale du Cameroun, de Yola au Lac Tchad, laissant à l'Allemagne le Massif des Mandaras⁶. Toujours imprécise, cette frontière fut l'objet de nombreuses tensions entre les deux puissances. Pour entériner les accords précédents, le traité du 15 novembre 1893 fut complété par une commission de délimitation de frontières du 10 août 1903 au 24 février 1904 et approuvé par les accords du 19 mars 1906 à Londres⁷. Cette commission de frontières avait procédé au bornage de la section "Yola-Mer" de 1907 à 1909. Elle était présidée par White Lock, représentant de la Grande-Bretagne et Von Stéphani, celui de l'Allemagne. Cette commission avait parcouru toute la frontière camerouno-nigériane à

¹ A. Owona, *La naissance du Cameroun...*, p. 42.

² *Ibidem*.

³ V.J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985...*, p. 28.

⁴ *Ibidem*.

⁵ L. Kouam, *La dynamique historique...*, p. 19.

⁶ A. Owona, *La naissance du Cameroun...*, p. 47.

⁷ L. Kouam, *La dynamique historique...*, p. 20.

partir du 1er novembre 1907 de Nassarao, près de Yola jusqu'à la borne frontalière n°7¹. Une autre commission de délimitation des frontières du Rio-Del-Rey – Cross-River – Bashu visita la région de Bashu et travailla jusqu'au 15 avril 1909. À l'issue de cette mission, fut signé le 16 avril 1909 un autre accord entre ces deux puissances coloniales². La frontière Yola-Mer était ainsi réaménagée par des abornements. Il restait ainsi le tracé de la frontière Bénoué au lac Tchad. C'est le protocole d'accord du 12 mars 1907 qui fixait les frontières du Cameroun de la rive droite de la Bénoué au lac Tchad. De la synthèse de ce protocole, il ressort que les Mandaras revenaient au *Kamerun* et le royaume de Bornou était éclaté. Une partie restait ainsi au Nigéria et une autre dans le *Kamerun*³. Ainsi, la frontière entre le Nigéria et le Cameroun depuis l'océan atlantique jusqu'au lac Tchad était matérialisée. Cependant, elle subit une autre modification qui aboutit à l'accord du 11 mars 1913.

Cette frontière fut appelée «*provisional boundary*»⁴ parce qu'elle fut l'objet de nombreuses tensions frontalières entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. La documentation relative à l'accord du 11 mars 1913 sert de document de référence sur le tracé frontalier entre le Cameroun et le Nigéria⁵. En réalité, cet accord précisait les repères de la délimitation des frontières entre les deux pays. Cette délimitation obéissait à trois repères: celui des frontières naturelles telles que les cours d'eaux et les chaînes montagneuses. Celui des frontières basées sur les éléments astronomiques tels que les méridiens et les parallèles et enfin celui des éléments conventionnels⁶.

C'est par ce traité que les frontières du Cameroun avec le Nigéria furent vraiment délimitées. Toutefois, il faut souligner que cette frontière a connue de nombreux remaniements notamment dues aux vicissitudes coloniales.

La première guerre mondiale qui débuta en Europe de 1914-1918 se déroula aussi au *Kamerun*⁷ entre les Allemands et les forces alliées Franco-Britanniques. Cette âpre bataille se termina en 1916 par la défaite et la fuite des Allemands à Fernando-pô (actuelle Guinée Equatoriale). C'est ainsi que les Français et les Anglais se partagèrent le *Kamerun*. Les Français s'arrogèrent les 4/5 du territoire et les Anglais se contentèrent du 1/5⁸. Ce partage fut entériné par la Société des Nations (S.D.N.) en 1922. Les deux puissances coloniales administrèrent leurs nouvelles colonies selon leurs convenances. Le Cameroun britannique fut divisé en deux parties; Le Cameroun septentrional ou le *Northern Cameroon* administré comme une partie du Nigéria septentrional et le Cameroun méridional ou *Southern Cameroon* rattaché aux provinces orientales du Nigéria⁹. Quant au tracé frontalier entre le Cameroun et le Nigéria, il s'est matérialisé dans une série d'accords. Précisément

¹ *Ibidem*.

² *Ibidem*.

³ *Ibidem*.

⁴ A. Owona, *La naissance du Cameroun...*, p. 55.

⁵ C.G. Titila, *Les grandes dates d'une triste Histoire*, in "Jeune Afrique Economie", n° 374, 2008, p. 60.

⁶ L. Kouam, *La dynamique historique...*, p. 22.

⁷ L'orthographe *Kamerun* avec K: c'est pour désigner l'appellation du territoire du Cameroun actuel par les Allemands à l'époque de la colonisation.

⁸ D. Abwa, *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun (1916-1964). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, et presses de l'UCAC, 2e édition, 2000, p. 8.

⁹ V.J. Ngoh, *Cent ans d'Histoire...*, p. 146.

l'accord ou la déclaration de Milner-Simon du 10 Juillet 1919 à Londres qui traitait les problèmes frontaliers entre le Cameroun et le Nigéria dans le lac Tchad¹.

Cette déclaration a été précisée en 1930 par la déclaration Thomson-Marchand, laquelle a été confortée et incorporée par un échange de notes dit Henderson-Fleuriau entre la France et la Grande-Bretagne le 9 Janvier 1931. Précisément la fixation de la frontière du point triple du lac Tchad au pic Kombon (secteur 1)². De même en 1946, il eut un autre accord franco-britannique relatif à la définition du secteur 2 de la frontière de Kombon à la rivière de Gamana³. Les dernières fluctuations de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria se sont jouées en 1961 suite au plébiscite qui eut lieu dans les deux parties du Cameroun britannique. Les autorités britanniques avaient l'ambition de rattacher leur escacerlle coloniale du Cameroun au Nigéria. Toutefois, la montée du nationalisme (1945-1960) dans cette partie divisa les leaders du Cameroun britannique. Certains leaders comme John Ngu Foncha voulaient le rattachement du *Southern Cameroon* au Cameroun français et le premier ministre du *Southern Cameroon*, Endeley voulait son rattachement à la République Fédérale du Nigéria. À la suite d'un plébiscite du 11 au 12 février 1961 organisé par les Nations Unies dans le *Northern et le Southern Cameroon* à la question de savoir s'il voulait leur rattachement à la République Fédérale du Nigéria., le *Southern Cameroon* vota massivement pour son adhésion au rattachement au Cameroun Oriental (français)⁴. Par ailleurs, le *Northern Cameroon* par trucage ou complicité de la Grande Bretagne vota pour son rattachement à la République fédérale du Nigéria. Le Cameroun perdit 44.000 km² au profit du Nigéria⁵. Malgré les protestations officielles de Yaoundé à la Haye, ces plaintes restèrent lettres mortes. C'est ainsi que la frontière camerouno-nigériane fut définitivement dessinée sur une longueur de plus de 1720 km. À la période post-indépendance, les chefs d'Etats camerounais et nigériens ont multiplié des visites relatives aux problèmes frontaliers entre leur deux pays. Au cours de celles-ci, l'accord la plus notoire fut celui signé entre le Président camerounais Ahmadou Ahidjo et le Président nigérien Yakubu Gowon dénommé la déclaration de Maroua signée le 1er Juin 1975⁶.

Le tour d'horizon fait sur le tracé frontalier entre le Cameroun et le Nigéria nous renseigne sur la charge mémorielle que renferment les frontières africaines. Chaque frontière internationale voire nationale charrie une histoire.

Loin de considérer la frontière comme une contrainte et une barrière à la mobilité des personnes et aux flux des marchandises, les populations transfrontalières entre le Cameroun et le Nigéria exprimèrent leur écœurement et leur négation de ce nouveau maillage colonial par une guerre contre les Allemands en 1904⁷, à travers la mise sur pied

¹ B. Le Dur, *Cour internationale de justice: le parcours du combattant*, in "Jeune Afrique Economie", n° 374, 2008, pp. 44-59.

² N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 109-110.

³ *Ibidem*.

⁴ V.J. Ngoh, *Cent ans d'Histoire...*, pp. 194-197.

⁵ L. Kouam, *La dynamique historique...*, p. 64.

⁶ Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun...*, pp. 105-110.

⁷ Il s'agit de l'alliance des peuples Anyang, des Keaka, Basho etc. qui étaient répartis entre la dyade camerouno-nigériane qui s'insurgèrent contre les Allemands en 1904. Bien vouloir lire V. Fanso, *Interrelationships and movements in the border zone before and after the imposition of the Cameroon – Nigeria boundary*, in C. Dubois et al., *Frontières plurielles...*, pp. 359-372.

des réseaux commerciaux informels, et la violation des réglementations des politiques publiques d'immigration mises sur pied par l'administration coloniale¹. Elle fut davantage un espace d'opportunités, une ressource lucrative pour les contrebandiers. Le spectaculaire développement de la contrebande à la dyade camerouno-nigériane amena l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France à créer des postes frontaliers avec un personnel qui augmenta au fil des ans².

Au lendemain des indépendances des deux pays voisins, l'on constate toujours la volonté des populations transfrontalières à braver et à transgresser les sphères de souveraineté de leurs pays respectifs en quête des ressources de vie. Ces populations se sont appropriées et domestiquées cette dyade à cause de ses ressources multiples depuis les années 1960 jusqu'en 2008. Les disputes quant à ces ressources naturelles entre les deux États et l'installation de la criminalité transfrontalière ont été aussi une de ses particularités.

II. L'ambiguïté de la ligne frontalière entre le Cameroun et le Nigéria: ressources et litiges (1960-2008)

À n'en point douter, la frontière est un espace déterminé qui assemble, réunit et sépare les hommes. Autour d'elle s'organisent des rapports socio-culturels et économiques entre les hommes, mais également des frictions parce que, où les hommes se côtoient il y a forcément des altercations. Le dessein de cette partie est de montrer en quoi cette frontière est à la fois un espace du possible ou de multiples opportunités mais, également l'objet des convoitises sur les nombreuses ressources naturelles qu'elle regorge. D'où elle attire de la criminalité transfrontalière mais aussi, des escarmouches armées entre le Cameroun et le Nigéria.

1. La frontière camerouno-nigériane: un lieu de ressource

Contrairement aux idées reçues selon lesquelles, le tracé des frontières africaines est exogène et qu'il fut imposé aux Africains sans leur approbation, il se dégage une certaine curiosité quand on regarde leur gestion du point de vue vertical et horizontal. Depuis 1960, année d'indépendance du Cameroun et du Nigéria, on observe que leur dyade est devenue véritablement africaine dans la mesure où il y a eu une véritable appropriation et de domestication de cette frontière par les populations transfrontalières et les autres acteurs qu'elle attire. De nos jours, plusieurs auteurs s'accordent respectivement à qualifier les frontières africaines en général et celle entre le Cameroun et le Nigéria comme lieux de possibilités³, d'opportunités⁴ ou comme une ressource⁵.

En réalité, au delà de la fonction de cette frontière comme enveloppe ou clôture des États suscités, on peut constater que cette zone bordière est devenue une véritable

¹ À cet effet, nous vous recommandons de lire les travaux de V. Fanso, *Transfrontier relations and resistance to Cameroon-Nigeria...*, pp. 318-340.

² W.D. Foga Konefon, *Le Cameroun et la question de l'immigration nigériane: 1963-2008*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p. 124.

³ K. Bennafla, *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier en Afrique Centrale...*, pp. 25-49.

⁴ Piet Konings, *The Anglophone Cameroon-Nigeria Boundary: Opportunities and Conflicts*, in "African Affairs", vol. 104, n° 415, 2005, pp. 275-301.

⁵ J.L. Piermay, *La frontière et ses ressources: regards croisés*, in B. Antheaume et al., *Le territoire est mort Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005, pp. 203-223.

fourmilière commerciale caractérisée par des marchés frontaliers, des flux commerciaux formels et informels. Cette ligne frontalière a contrasté avec les divers soubresauts socio-politiques et économiques qu'ont connu le Cameroun avec la crise économique et les programmes d'ajustement structurel vers les années 1987 et également le Nigéria avec ses différents coups d'États militaires dans les années 1970, la guerre civile de 1967-1970. Longue de plus de 1720 Km¹, caractérisée par une grande perméabilité et la forte prégnance de la solidarité ethnique transnationale, cette frontière est une ressource multiforme en matière d'échanges économiques et de commerce interétatique entre le Cameroun et le Nigéria. Autour et à travers elle s'est réalisée une mobilité et un échange régulier et intensif des individus, des biens, des éléments culturels et des symboles. La multipositionnalité des populations transfrontalières de cet espace leur a permis de jouer et de manipuler les brigadiers frontaliers afin de leur contrôler efficacement lors de leurs transactions commerciales. Par exemple, Il est difficile aux gardes frontaliers d'empêcher un Ejagham du Nigéria de rendre visite à toute sa famille Ejagham du côté du Cameroun ou encore à Kanuri, ou Peul vers les régions frontalières vers la partie septentrionale du Cameroun de se rendre vers leur famille installée dans le Nord du Nigéria. Allant dans le même ordre d'idées, Karine Bennafla indique que c'est un socle indispensable sur lequel s'appuient et se superposent les échangeant transfrontaliers².

Les échanges commerciaux au niveau de cette dyade ont permis la création des marchés frontaliers (Sabon Gari, Limani, Banki, Amchidé, Gambaru, Kerawa, etc.), la composition des figures inédites d'acteurs commerciaux, des contrebandiers, des passeurs, des transporteurs, etc. Par les frontières terrestres, lacustres et maritimes du Cameroun avec le Nigéria de nombreux trafics commerciaux se sont opérés. Ceci a permis à une bonne frange des acteurs commerciaux au niveau de cette frontière à bénéficier d'un bon nombre de profits³.

Au delà d'être une ressource culturelle et économique, cette zone bordière est également une ressource stratégique par ses richesses halieutiques, faunistiques et floristiques qui attirent également des populations d'autres pays. Le cas du lac Tchad, l'île de Darack et les criques de la presqu'île de Bakassi sont illustrant⁴. Leurs multiples ressources halieutiques attirent les nationaux et internationaux et sont à l'origine d'une effervescence commerciale et des frictions entre pêcheurs sur cette dyade. Le cas du lac Tchad est assez patent. L'assèchement des eaux et l'amenuisement des ressources halieutiques dans certains recoins des pays riverains à ce lac amènent les populations à transgresser les aires d'influences d'États pour les modalités de survie. À cet effet, Erick Sourna nous indique que:

Dans la zone du Lac Tchad, la perception de la frontière comme ligne ou espace de différenciation sur le plan spatial n'est pas un concept partagé par les populations (pêcheurs). Ceux-ci considèrent le Lac Tchad comme un espace à part, une zone internationale où ils peuvent aller et venir sans avoir conscience de violer les limites territoriales d'un autre État. (...) La transgression de la frontière n'est donc pas un terme

¹ Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun...*, p. 104.

² K. Bennafla, *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale...*, pp. 25-49.

³ À ce titre, bien vouloir lire Foga Konefon, *Le Cameroun et la question de l'immigration nigériane...*, pp. 125-134.

⁴ Archives Nationales de Yaoundé 1 AA 38/6, relations nigériano-Camerounaises, 1966-1969. Archives du MINATD, Situation dans les îles camerounaises du lac Tchad, 1988.

qui convient à cette zone géographique où les populations vivent des ressources halieutiques. Ainsi, un pêcheur nigérian doit-il attendre que le poisson qui a migré vers la partie camerounaise revienne? La réponse à cette question saute aux yeux et fait du Lac Tchad un espace international ou la transgression des limites établies entre les États riverains est une modalité de survie des populations du Lac Tchad¹.

Cette situation ne manque pas de créer des tensions entre pêcheurs des pays riverains au lac Tchad et bien évidemment entre le Cameroun et le Nigéria et le Tchad.

Il faut aussi préciser que cette dyade a toujours été considérée comme un lieu de refuge pour les réfugiés nigériens, par exemple lors de la guerre civile au Nigéria (1967-1970) et lors des différentes crises entre éleveurs et agriculteurs dans le Nord du Nigéria dans les années 2000².

Cet emboîtement de faits répertoriés dans la durée nous permet de dire que la dyade camerouno-nigérienne est une ressource, ou encore une «poule aux œufs d'or». Toutefois, quelques escarmouches entre le Cameroun et le Nigéria relatives à des disputes frontalières, au contrôle stratégique des ressources naturelles et la criminalité transfrontalière sont des éléments qui amènent à penser que c'est une zone belligène.

2. Aux confins des espaces entre le Cameroun et le Nigéria: entre métastase et la nonchalance de l'État camerounais

Dans les analyses précédentes, nous avons démontré que cette périphérie frontalière est une ressource stratégique par ses nombreuses ressources naturelles qu'elle recèle. Le Cameroun et le Nigéria ont eu des litiges frontaliers dus aux incursions militaires de l'armée nigérienne en territoire camerounais et à cause des disputes sur des zones renfermant des richesses halieutiques, pétrolifères et floristiques. On peut noter quelques incursions militaires des nigériens dans le territoire camerounais dans les années 1967-1970, principalement dans les criques de Bakassi³ pendant la guerre civile du Nigéria. On peut aussi noter leur incursion régulière et exactions commises sur les populations dans les îles camerounaises du lac Tchad⁴ depuis les années 1984 jusqu'en 2004. Cette violation du territoire camerounais par l'armée nigérienne n'a pas manqué de susciter des tensions diplomatiques entre ces deux pays. Ces faits ont incité le gouvernement de Yaoundé à penser que le Nigéria avait un projet irrédentiste sur les espaces périphériques du Cameroun.

Allant dans le même sens, à cause des velléités irrédentistes du Nigéria sur la zone de Bakassi et dans les îles camerounaises du lac Tchad riche en ressources naturelles, le Cameroun et le Nigéria se sont affrontés militairement pendant une quinzaine d'années de 1994 à 2008. Comme le note Achille M'bembé, c'était en réalité un conflit dormant qui a

¹ Sourna Loumtouang, *Les frontières dans le lac Tchad...*, <http://www.rhus.info/?articles=les-frontieres-dans-le-lac-tchad-une-notion-ignorée-ou-contestée>.

² Archives du MINATD, situation des réfugiés nigériens dans le Mayo-Banyo, 2002. Archives du MINATD, dossiers réfugiés nigériens dans la subdivision administrative de Donga-Mantung, 2002.

³ National Archives of Buéa, original file: TC 1966/20 Nigerians Biafrans clandestine activities in Cameroon Town et the Cameroon-Nigeria frontier West Cameroon 1966-1970 et National Archives of Buea, original File: TC 1968/4 Nigerian conflict, incursion of Nigerian soldiers an atrocities in Cameroon Town like Abana, Isangélé, Atabang, Bamuso, also Ibos atrocities 1968-1970, West Cameroon.

⁴ Archives du MINATD, Situation dans les îles camerounaises du lac Tchad, 1988.

consisté en des escarmouches qu'en un véritable conflit ouvert¹. Il indique que l'origine de ce conflit n'était pas de faire coïncider cet espace ethno-culturel et espace étatique, mais c'était la lutte pour le contrôle de ressources considérées comme vitales².

L'éloignement géographique et la nonchalance ou la non présence effective de l'État camerounais dans ses espaces périphériques avec le Nigéria ont favorisé un terrain fertile du développement de la contrebande, des activités illicites et de la criminalité transfrontalière. Une réunion interministérielle camerounaise tenue le 22 novembre 1967 reconnaissait déjà que les criques de Bamusso qui étaient majoritairement peuplés des Nigériens (90%) au détriment des citoyens camerounais, étaient un foyer par excellence de contrebande de diverses denrées et de trafics³. Elle exhortait le gouvernement à renforcer l'encadrement administratif et des forces du maintien de l'ordre nécessaires pour assurer le respect des lois et règlements par une population étrangère hostile⁴.

En réalité ce long corridor frontalier est apparu depuis les indépendances comme un espace handicapé et négligé par le Cameroun. Le chercheur camerounais Erick Sourna précise que: «la situation d'abandon et de négligence chronique des frontières camerounaises est un phénomène étrange»⁵. On note que l'absence d'une politique de sécurisation de ses périphéries frontalières avec le Nigéria a suscité l'éclosion et l'essor des criminels maritimes et des petits groupes de bandes d'armées sur les espaces maritimes, lacustres et terrestres camerounais. À titre d'exemple, le 09 juin 2008, des hommes armés venus du Nigéria prirent pour cible une pirogue à moteur transportant des officiels civils et militaires dans la localité d'Akwa dans l'arrondissement d'Abedimo, 9 militaires furent tués et le sous-préfet de la localité, monsieur Fonya Félix Morfaw fut pris en otage au Nigéria⁶.

Il faut souligner que l'absence de politique efficiente et efficace de la gestion de la frontière occidentale du Cameroun pourrait en majeure expliquer la transmission de l'hydre Boko Haram en territoire camerounais tel que nous le vivons actuellement. Le Cameroun a servi au départ de base de repli, puis de recrutement des combattants et enfin d'espace d'expression d'une «identité socio-politique». Le développement exponentiel de la contrebande, l'absence d'affirmation de souveraineté manifeste de l'État camerounais aux confins de ses territoires avec le Nigéria ont alimenté insidieusement l'installation de la secte terroriste Boko Haram.

Ces faits articulés peuvent amener certains chercheurs à penser que, les zones frontalières sont des véritables métastases. La frontière en elle-même ne pose aucun problème, c'est un espace utile, mais c'est son incurie, sa mauvaise gestion qui amène à penser qu'elle est mauvaise pour le sort de l'Afrique.

¹ A. Mbembé, *À la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique...*, pp. 47-78.

² *Ibidem*.

³ Archives Nationales de Yaoundé 1 AA 38/6, relations nigériano-camerounaises, 1966-1969.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Sourna Loumtouang, *Les borderlands en Afrique: état, enjeux et défis pour le désamorçage des frontières coloniales et l'intégration africaine (1960-2010)*, Maroc.

⁶ V. Hameni Bieleu, *Politique de défense et sécurité nationale du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 457-458.

Conclusion generale

Au terme de notre analyse, plusieurs constats se sont dégagés: un certain nombre de remarques et de leçons. La notion de frontière est le moteur et le produit de l'histoire de toutes les civilisations dans l'humanité. Elle a joué un rôle fondamental dans l'organisation de l'espace, l'établissement de certaines institutions politiques et dans la symbiose culturelle et économique des peuples africains. L'étude de cas sur la dyade camerouno-nigériane nous enseigne que malgré son tracé exogène et imposé aux populations transfrontalières, cet espace est resté une ressource depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Ces populations se sont appropriées et domestiquées ces frontières coloniales qui sont devenues par la suite des frontières africaines. Ce sont ces multiples ressources qui attirent des convoitises et les disputes entre hommes et États.

Le grand débat sur la question des frontières en Afrique ne devait plus se poser sur son révisionnisme. Ce ne sont pas les frontières qui créent les guerres, mais plutôt les nationalismes qui se sont construits autour de ces frontières¹. L'Afrique doit assumer son héritage colonial et enlever le venin à ces frontières. Penser et réinventer des nouveaux modèles d'intégration et de coopération transfrontalière dans ces espaces frontaliers seront un pas décisif vers l'unité du continent tel que le pensaient les leaders africains sur la question du panafricanisme. Le Cameroun gagnerait à élaborer une politique harmonieuse, d'identification et de stabilisation de ses frontières avec le Nigéria. Sa souveraineté est encore en mal dans ses périphéries. Le scénario amour-désamour entre le Cameroun et le Nigéria est axé principalement sur leur frontière commune. Comment comprendre que le Cameroun et le Nigéria se refusent le droit de poursuivre militairement le groupe islamiste et terroriste Boko-Haram dans leur territoire respectif, mais plutôt permettent au Tchad de le faire? La réponse à cette interrogation nous permet de comprendre l'impact, le poids ou les multiples enjeux de la frontière chez les politiques camerounais et nigériens. La frontière est un élément entier de l'existence des États africains. Elle demeure sacrée.

Bibliographie indicative

Ouvrages

Abwa, D., *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun (1916-1964). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, et presses de l'UCAC, 2e édition, 2000.

Antheaume, B et al., *Le territoire est mort Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005.

Eba'a, G.R., *Affaire Bakassi, genèse, évolution et déroulement de l'affaire de la frontière terrestre et maritime Cameroun-Nigéria (1993-2008)*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2008.

Fourcher, M., *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991.

Idem, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007.

Guichonnet, P. et al., *Géographie des frontières*, Paris, Vendôme, Presses Universitaires de France, 1974.

Hameni Bieleu, V., *Politique de défense et sécurité nationale du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Mouelle Kombi, N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Ngoh, V.J., *Cameroun 1884-1985 cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

¹ C. Coquery Vidrovitch, *Histoire et perception des frontières en Afrique du XII au XX^e siècle*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique du XII^e à au XX^e siècle*, Paris, 2005, pp. 39-54.

Roncière, C., *La frontière à l'épreuve du temps et de l'espace Ouest-africain*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Travaux académiques

Fanso, Verkijika, *Transfrontier relations and resistance to Cameroon-Nigeria colonial boundaries 1916-1945*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé, 1982.

Foga Konefon, W.D., *Le Cameroun et la question de l'immigration nigériane: 1963-2008*, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

Guedem Noubi, C.C., *La contrebande des marchandises dans la province actuelle du Sud-Ouest de 1961 à 1971*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007.

Kouam, L., *La dynamique historique du Cameroun 1884-1961*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1979.

Articles et rapport

Asiwaju, A.I., *Fragmentation ou intégration: quel avenir pour les frontières africaines?*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle*, Paris, 2005, pp. 73-84.

Bach, D., *Contraintes et ressources de la frontière en Afrique subsaharienne*, in "Revue Internationale de la Politique Comparée", vol. 2, n° 3, 1995, pp. 533-541.

Bennafla, K., *La fin des territoires nationaux? Etat et commerce frontalier en Afrique Centrale*, in "Politique africaine", n° 73, 1999, pp. 25-49.

Coquery Vidrovitch, C., *Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle*, Unesco, Colloque international tenu à Bamako sur *Des frontières en Afrique du XII^e au XXI^e siècle*, Paris, 2005, pp. 39-54.

Demangeon, A., *Géographie des frontières*, in "Annales de Géographie", Tome 50, n° 281, 1941, pp. 58-61.

Fanso, V., *Interrelationships and movements in the border zone before and after the imposition of the Cameroon-Nigeria boundary*, in C. Dubois et als., *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 359-372.

Le Dur, B., *Cour internationale de justice: le parcours du combattant*, in "Jeune Afrique Economie", n° 374, 2008, pp. 44-59.

Lefebvre, C., *De la nécessité d'une relecture critique d'un tabou historiographique. Histoire des frontières du Niger*, in "Matériaux pour l'Histoire de notre temps", n° 73, Janvier-Mars, 2004, pp. 18-24.

Mémoire de la République du Cameroun introduite à la Cour Internationale de Justice, sur l'affaire de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria en 1995.

Mbembé, A., *À la lisière du monde. Frontières, territorialité et souveraineté en Afrique*, in B. Antheaume et al., *Le territoire est mort Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005, pp. 47-78.

Oluropo Familugba, J., *Nigeria-Cameroon Border Relations: An analysis of the conflict and cooperation (1970-2004)*, in "International Journal of Humanities and Social Sciences", vol. 3, n° 11, 2013, pp. 181-190.

Piermay, J.L., *La frontière et ses ressources: regards croisés*, in B. Antheaume et al., *Le territoire est mort Vive les territoires! Une (re) fabrication au nom du développement*, Paris, IRD, 2005, pp. 203-223.

Piet Konings, *The Anglophone Cameroon-Nigeria Boundary: Opportunities and Conflicts*, in "African Affairs", vol. 104, n° 415, 2005, pp. 275-301.

Sourna Loumtouang, E., *Les borderlands en Afrique: état, enjeux et défis pour le désamorçage des frontières coloniales et l'intégration africaine (1960-2010)*, communication présentée à la XIII^{ème} Assemblée générale du CODESRIA: L'Afrique et les défis du XXI^{ème} siècle du 5 au 9 décembre 2011, Rabat, Maroc.

Tomke, Lask et al., *Avant-propos: frontières visibles/frontières invisibles*, in "Quaderni", n° 27 1995, pp. 59-64.

Titila, C.G., *Les grandes dates d'une triste Histoire*, in "Jeune Afrique Economie", n° 374, 2008, p. 60.

Uzoigwé, Godfrey N., *Partage européen et conquête de l'Afrique: Aperçu général*, in *Histoire Générale de l'Afrique, l'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, vol. II, Unesco / Nea, Paris, 1987, pp. 39-65.

Sources archivistiques

Archives Nationales de Yaoundé 1 AA 38/6, relations nigériano-Camerounaises, 1966-1969.
National Archives of Buéa, original file: TC 1966/20 Nigerians Biafrans clandestine activities in Cameroon Town et the Cameroon-Nigeria frontier West Cameroon 1966-1970.

National Archives of Buea, original File: TC 1968/4 Nigerian conflict, incursion of Nigerian soldiers an atrocities in Cameroon Town like Abana, Isangélé, Atabang, Bamuso, also Ibos atrocities 1968-1970, West Cameroon.

Sources électroniques

Sourna Loumtouang, E., *Les frontières dans le lac Tchad: une notion ignorée ou contestée?*, in "Revue d'histoire de l'Université de Sherbrooke", vol. 4 no 2, 13 janvier 2014, mis en ligne en 2014, consulté le 15 mars 2015, <http://www.rhus.info/?articles=les-frontieres-dans-le-lac-tchad-une-notion-ignorée-ou-contestée>.